

"Une proposition des États-Unis à leurs alliés" dans Le Monde (2 janvier 1994)

Légende: Le 2 janvier 1994, le quotidien français Le Monde détaille la proposition des États-Unis de mettre à la disposition de l'Union de l'Europe occidentale (UEO) des moyens de l'Alliance atlantique – sous la forme d'équipements de commandement, de soutien, de transmissions, d'infrastructures ou de troupes – pour des interventions de crise placées sous la responsabilité de l'UEO et où l'Alliance n'agirait pas elle-même.

Source: Le Monde. 02.01.1994. Paris.

Copyright: (c) Le Monde

URL: [http://www.cvce.eu/obj/"une_proposition_des_etats_unis_a_leurs_allies"_dans_le_monde_2_janvier_1994-fr-af7a1133-bc9c-4022-9d88-1e3f99b1f391.html](http://www.cvce.eu/obj/)

Date de dernière mise à jour: 20/09/2012

Une proposition des Etats-Unis à leurs alliés - La France propose de mettre certaines forces de l'OTAN à la disposition de l'UEO

Le Pentagone et le département d'Etat américain ont remis à leurs alliés, dont les Français, un document de huit pages en vue d'instituer de nouvelles formules de forces en Europe - baptisées Combined Joint Task Forces ou CJTF - qui aboutiraient à placer sous les ordres de l'Union de l'Europe occidentale (UEO) et pour des missions spécifiques des éléments de commandement relevant à l'origine de l'OTAN. Pour la première fois, les Etats-Unis accepteraient, dans ces conditions, que des unités de l'Alliance atlantique, y compris des détachements américains, soient soumises à un contrôle direct de l'UEO en dehors de la chaîne traditionnelle des commandements intégrés de l'OTAN. C'est, disent les partisans de ce projet, la reconnaissance par Washington de l'existence d'une identité européenne de défense.

Au départ, le nouveau concept des CJTF a été avancé, il y a plusieurs semaines, par Les Aspin avant de quitter le poste de secrétaire américain à la défense. Mais le mémorandum adressé aux alliés est tout récent. Il est vraisemblable que le fait que l'ancien commandant suprême des forces alliées en Europe, le général John Shalikashvili, soit devenu entre-temps chef d'état-major interarmées aux Etats-Unis a accéléré le cours des réflexions de part et d'autre de l'Atlantique.

De passage à Paris, en décembre, le secrétaire général de l'OTAN, Manfred Woerner, a eu l'occasion d'exposer le sujet à des parlementaires français. Depuis, des conversations exploratoires, au niveau des experts, ont eu lieu, auxquelles se sont associés des responsables du ministère français de la défense. Ce concept devrait être davantage précisé au prochain " sommet " de l'OTAN, le 10 janvier, à Bruxelles.

La proposition américaine de CJTF repose sur l'idée qu'on peut créer " des forces séparées, mais non séparables ", c'est-à-dire qu'on peut former - sur mesure, en quelque sorte - des unités multinationales (combined) et interarmées (joint) constituées à partir de forces qui relèvent du commandement intégré de l'OTAN et d'autres forces qui n'en dépendent pas.

L'objectif poursuivi est de mettre à la disposition de l'UEO des moyens de l'Alliance atlantique - sous la forme d'équipements de commandement, de soutien, de transmissions ou sous la forme d'infrastructures, voire de troupes elles-mêmes - pour des interventions de crise dans lesquelles l'OTAN n'agirait pas mais où l'UEO aurait la responsabilité.

Une identité européenne de défense

Il s'agit de missions spécifiques - maintien ou rétablissement de la paix, action humanitaire, par exemple - pour lesquelles la chaîne classique du commandement intégré (ce qu'on appelle le SACEUR, ou Commandement suprême des forces alliées en Europe) serait hors circuit. Toutes comparaisons gardées, c'est une formule assez semblable à celle qui est appliquée en ex-Yougoslavie, où les états-majors de la FORPRONU contrôlent des moyens de planification de l'OTAN, et en Adriatique, où l'UEO agit avec des moyens de l'OTAN pour la surveillance de l'embargo décrété par l'ONU.

A ses interlocuteurs français, M. Woerner a expliqué que ce concept des CJTF souligne que les Américains sont sur la voie de se faire de plus en plus à la perspective d'une identité européenne de sécurité telle que l'a définie le traité de Maastricht et telle qu'elle pourrait s'incarner dans une UEO appelée à devenir le " pilier européen " de défense en complément, et non en rival, de l'OTAN.

Pour l'heure, les Français étudient la formule qui semble rencontrer une certaine adhésion de l'Allemagne, de l'Espagne, de la Belgique et de l'Italie, mais qui paraît moins satisfaire les spécialistes en Grande-Bretagne, aux Pays-Bas, en Norvège et au Danemark. En effet, la crainte, chez la plupart des Européens les plus atlantistes, est que le projet ne présage un désengagement américain à terme avec, dès 1995, une limitation entre 75 000 et 100 000 du nombre des GI stationnés en Europe.

En France, la réflexion en cours s'accompagne d'une autre évolution déjà constatée dans les esprits. Pour la première fois depuis 1966, date de son retrait des commandements militaires intégrés, la France envisage

une participation, sous conditions, de son ministre de la défense et de son chef d'état-major des armées à certaines instances de l'OTAN. Ce serait le cas du Conseil de l'Alliance (et non du comité des plans de défense), pour le ministre, et du comité militaire, pour le chef d'état-major.

La France y met encore une série de préalables, à savoir que l'ordre du jour ait son agrément et qu'il y soit question de circonstances dans lesquelles les forces françaises seraient impliquées. Cette participation se ferait au cas par cas et elle requerrait auparavant que l'OTAN ait opéré la mutation profonde qui s'impose, selon la France, depuis le démantèlement du pacte de Varsovie.

ISNARD JACQUES